

gent accompagné de trois têtes de Maures de sable tortillées du même.

Un Mss. de Guy Allard blasonne par erreur : d'azur à trois têtes de Maure de sable 2 et 1, au chef cousu de gueules chargé d'un lion passant d'or : nouvelle brisure par *le chef* des armoiries des Favre de Savoie.

IV. Antoine Favre, conseiller spécial et ordinaire de Son Altesse de Savoie le 29 août 1496, et lieutenant-général au bailliage de Bresse le 14 mai 1500 (1). Il fut arbitre l'an 1504 pour Philibert duc de Savoie, d'un différend que ce prince avait avec Etienne Lonvic, évêque de Mâcon.

Il eut de Françoise Pelletrat, fille de Philippe Pelletrat (2), secrétaire de S. A. de Savoie, les enfants qui suivent :

- 1° Benoit Favre, mentionné après ses frères.
- 2° Jean Favre, conseiller et secrétaire du duc de Savoie, qui testa le 26 de juillet 1528 et ne laissa point lignée de Louise de Damianis, sa femme :

(1) Humbert Ferrand. Le Bien Public par le fait de la justice, par René Favre. Lyon, Scheuring, 1867. Cet ouvrage contient une notice sur René Favre de la Valbonne, où l'on trouve les plus utiles renseignements sur la famille Favre : nous en avons usé largement.

Le duc Philibert de Savoie déclara qu'il conférait cet office à Antoine Favre pour tâcher de récompenser de quelque manière ses vertus, sa fidélité et les services qu'il avait rendus.

(2) Les Pelletrat étaient connus à Treffort depuis Jehan Pelletrat qui alla à la croisade de 1147 avec Didier de la Balme. Ils furent anoblis par lettres datées de Genève, le 7 mars 1447, en la personne de Jean Pelletrat, bourgeois de Treffort. — Mss. de Guichenon, à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier. Gén. des Pelletrat.